



ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU CENTRE-EST

- UN PROJET** : Le pouvoir à la filière professionnelle
UNE POLITIQUE : La relance du galop français
UNE LISTE : Une équipe déterminée dans l'action



LISTE DE L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU CENTRE-EST

Thierry RAVIER
Propriétaire

Michel DUQUAIRE
Propriétaire

Patrick JOUBERT
Propriétaire Obstacle

Louis de ROMANET
Éleveur-propriétaire

Jean-Pierre BONARDEL
Propriétaire

Florent AUGUSTIN
Permis d'entraîner

SUPPLÉANTS

Marcel PAUGET
Propriétaire

Maurice SCHEMOUL
Propriétaire

Pascal CLUZEAU
Permis d'entraîner

- 1. Modification des statuts de France Galop permettant une représentation majoritaire et significative des ELUS.**
- 2. Nette amélioration des allocations en plat et Obstacles permettant de compenser l'important retard pris par le Centre-Est par rapport aux autres régions.**
- 3. Plan de développement permettant une forte promotion de nos grands hippodromes « pôles régionaux » en matière d'accueil, de service à l'exemple de la promotion des grands stades de Football.**
- 4. Dans le cadre de ce plan, mise en place d'une vraie politique de VALORISATION des propriétaires.**
- 5. Profonde remise à plat du programme de courses OBSTACLES dans le CENTRE-EST permettant une meilleure exploitation de nos chevaux.**
- 6. Garantir une meilleure concertation avec les propriétaires concernant la mise au point des programmes PMH en région.**
- 7. Création du Conseil Economique et Social permettant d'analyser et d'orienter la relance de l'institution.**
- 8. Mise en place d'une licence française annuelle obligatoire pour tout compétiteur participant à une course du programme national.**
- 9. Elaboration et diffusion d'une image modernisée de notre compétition en la présentant comme un vrai spectacle sportif.**

NOTRE PROGRAMME ET NOS 10 PROPOSITIONS NATIONALES

1

La **modification** des statuts ou règlements de France Galop pour y obtenir **une représentation majoritaire des élus**.

2

Le **plan triennal d'augmentation** des allocations de **20%** pour assurer **une relance salvatrice** des propriétaires ainsi que des éleveurs et entraîneurs.

3

L'arrêt de la croissance incontrôlée des réunions et courses. Nous avons atteint **une limite à ne pas franchir**. Les professionnels et les turfistes sont au bord de **l'indigestion**. **Notre croissance nous met en danger**, changeons de modèle.

4

La création immédiate du **Conseil économique et social du Galop**, l'instance manquante et indispensable pour produire, analyser, orienter la relance économique.

5

L'adoption d'un **nouveau protocole budgétaire**, en correspondance avec les éléments fournis par le Conseil économique et social.

6

L'instauration de l'**Observatoire du Programme**, instance interactive d'enregistrement et de révision du programme.

7

Le **plan quinquennal** de développement et promotion **des grands hippodromes français de Province** qui rassemblent, concentrent et popularisent les réunions PHH.

8

La mise en place d'une **licence française** annuelle, obligatoire pour tout compétiteur participant à une course du programme national.

9

Nomination à France Galop d'un **médiateur**, chargé des rapports courants et des différends entre les usagers (professionnels et clients) et les services de France Galop.

10

L'élaboration et la diffusion d'**une image modernisée** de notre compétition. Un spectacle sportif à part entière s'appuyant sur **l'engouement de la France pour le Cheval**.

**VOTEZ POUR LA LISTE NATIONALE DU SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES
ET VOTEZ POUR POUR LA LISTE REGIONALE
DE L' ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU CENTRE-EST**